

Vivre **POISAT**

N°145

OCT
2022

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE

A photograph of Jean-Marc Uhry, the former mayor of Poizat, hiking in a field. He is wearing a yellow V-neck shirt, black shorts, a white visor, sunglasses, and blue gloves. He is holding two trekking poles and has a backpack on. The background shows a grassy field with some trees and a clear sky.

Jean-Marc Uhry

Maire de 2001 à 2014



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.

Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr

www.ville-poisat.fr

Edito - Hommage à Jean-Marc Uhry

Jean-Marc Uhry a beaucoup compté pour moi. J'ai vécu à ses côtés de très bons moments pendant de nombreuses années. Il m'a vu grandir et m'émanciper. Je l'ai rencontré pour la 1^{re} fois lorsque j'étais étudiant au début des années 2000.

Personnage attachant et fascinant, je n'ai pas hésité à le suivre dans l'aventure municipale. Il avait les mots et il donnait envie. Envie de bien faire, envie d'agir... car c'était un homme d'action. Cette envie d'agir était sa force. Et de la force, il lui en a fallu pour affronter toutes les épreuves de la vie.

À ses côtés, j'ai vite compris qu'il était un homme extraordinaire et admiré. Médecin hors pair dévoué à ses patients, homme politique engagé, il a œuvré et agi pour le bien de tous et au service de l'intérêt général.

Homme sincère, de conviction, profondément attaché à l'aspect social, il a eu une vie publique marquée par un fort engagement municipal. Conseiller municipal, puis adjoint, il est devenu maire en 2001. Ses mandats ont grandement participé à faire de Poizat une ville du bien vivre. Une ville qui, même modeste et petite, est devenue au fil du temps une ville engagée et ouverte à tous. Grâce à son action locale, Poizat accueille des jeunes dans le foyer du Codase, grâce à lui, Poizat accueille une maison de relais, pension de famille, l'Oiseau Bleu permettant à des publics fragiles d'avoir un environnement et un cadre de vie confortable et dynamique. Cette solidarité est pour moi, et pour nous, une fierté que nous préservons.

Jean-Marc était d'une bonté exceptionnelle. En tant que maire, il se rendait disponible car, il savait que les gens ont besoin d'être écoutés, entendus. Il a accompagné de nombreuses familles et a permis, par son action, de donner une seconde chance et un nouveau départ à beaucoup. L'agglomération et la Métropole lui doivent également beaucoup car il avait un temps d'avance qui en surprenait plus d'un.

Précurseur dans de nombreux domaines, il a été, dans le cadre de son mandat à l'économie sociale et solidaire, celui qui a posé les bases et développé les circuits courts avec les AMAP. Il a permis à de nombreuses associations de se créer, se développer et apporter une réelle offre de services. Enfin, il a beaucoup milité pour la mise en place d'une monnaie locale qui a fini par voir le jour.

À partir de 2008, durant son second mandat métropolitain, il a été chargé du climat, de l'énergie et de l'environnement. Là encore, sa vision et sa pugnacité ont permis la mise en place du dispositif Mur-Mur avec Jean-Philippe Motte pour réhabiliter les bâtiments les plus anciens, l'organisation des assises de l'Énergie, événement national, et la structuration de l'ALEC, dont il était un président engagé.

En tant que maire de Poizat, il voulait que la commune soit un laboratoire éducatif.

Penser l'éducation au sens large, penser l'éducation en mettant en avant, chaque fois, l'intérêt des enfants, le respect de leurs rythmes et de leur temps.

Établir et mettre en place un parcours éducatif cohérent porté par les valeurs de l'éducation populaire était sa priorité. Aujourd'hui, nous nous efforçons, humblement, mais dans le même esprit, de faire honneur à ses idées.

Dans sa vision de maire, il a transformé Poizat en dotant la commune de fabuleux outils de travail : restructuration du Centre Socio Culturel et Sportif, création d'un nouvel espace petite enfance, réaménagement de la bibliothèque, création d'un atelier bois associatif et transformation de la salle polyvalente Léo Lagrange en un espace culturel. Proche des agents et à l'écoute, il a été un formidable employeur. Durant son mandat, il a continué à façonner les services publics communaux avec des agents polyvalents qui montrent un engagement remarquable pour le service public. Tous sont reconnaissants de cela.

Travailler à ses côtés était fabuleux. Avec lui, j'ai pris confiance car il m'a fait confiance pour gérer des dossiers, prendre les décisions et apprendre. La grandeur de Jean-Marc Uhry et sa force de caractère c'est d'avoir su être toujours en accord avec ses valeurs et d'en assumer les conséquences. C'est ainsi qu'il a mis fin à son mandat de vice-président de la Métro en 2013 car il avait jugé que les politiques en faveur de la qualité de l'air, facteur déterminant de santé publique, n'étaient pas assez ambitieuses.

Les hommes comme lui sont uniques.

Sa disparition va laisser un grand vide. Une page de Poizat se tourne. Une époque aussi.

Il va me manquer, il va beaucoup nous manquer.

Le Maire, Ludovic Bustos

Informations municipales

Lors du conseil municipal du 20 juin, il a été décidé :

- D'adhérer au nouveau service unifié « relais petite enfance » et d'autoriser le maire à signer la convention avec les communes d'Eybens et de Bresson dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) ;
- D'abroger la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) à partir du 1^{er} janvier 2023 ;
- De signer une convention de partenariat avec l'association les Francas de l'Isère pour l'année scolaire 2022/2023 qui a pour objet l'assistance et l'aide à la mise en œuvre de la politique éducative de la commune ;
- De publier les actes par voie électronique, via le site de la commune, à partir du 1^{er} juillet 2022 ;
- D'attribuer le nouveau marché d'entretien des locaux communaux à la SARL SINE ENTRETIEN, sise 38 rue du Commandant Lenoir, 38600 Fontaine et à compter du 1^{er} septembre 2022.

Lors du conseil municipal du 19 septembre, il a été décidé :

- D'approuver le rapport du représentant des élus siégeant dans les instances de la Société Publique Locale Agence Locale de L'Énergie et du Climat (SPL ALEC) ;
- De prendre une participation au capital de la Société Publique Locale Isère Aménagement ;
- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 350 € au Collectif Solidarité Internationale Eybens, Gières, Poisat et Venon, pour participer à l'organisation du festival des Solidarités 2022 ;
- D'approuver le nouveau règlement intérieur des activités périscolaires ;
- D'amender la délibération de 2017 et de définir les nouvelles modalités de financement du BAFA pour les jeunes poisatiers ;
- De valider le programme et l'enveloppe prévisionnelle des travaux pour la future restauration scolaire.

Actions pour l'enfance et la jeunesse

Une organisation centrée sur le périscolaire avec des agents permanents : une coordinatrice, un référent global, un référent élémentaire, une référente maternelle. Depuis 2021, la commune a confié l'organisation et la gestion du mercredi après-midi et des vacances à l'ACL. De plus, les élus ont cherché à proposer des tarifs adaptés aux revenus des familles

tout en veillant à ne pas les augmenter. En 2022, la commune a travaillé avec le service enfance et jeunesse pour valoriser l'engagement des animateurs. Dès la rentrée, elle prendra également en charge, des temps supplémentaires, pour favoriser la concertation au sein de l'équipe.

Périscolaire

TEMPS RELAIS MATIN

- uniquement en maternelle de 8h15 à 8h45
- encadrement assuré par les ATSEM
- gratuit

RESTAURATION

- encadrement assuré par les animateurs
- tarif au QF
1€ pour QF <500 depuis septembre 2021

TEMPS RELAIS MIDI

- maternelle : 13h15 à 13h45
- élémentaire : 13h30 à 14h
- encadrement assuré par les animateurs
- gratuit

TEMPS RELAIS SOIR

- maternelle : 16h15 à 16h30
- élémentaire : 15h45 à 16h30 (lundi jeudi) et 15h30 à 16h30 (mardi vendredi)
- encadrement assuré par les animateurs
- gratuit

ATELIER DÉCOUVERTE SOIR

- 16h30 à 17h30
- encadrement assuré par les animateurs
- tarif au QF

ATELIER LIBRE SOIR

- 17h30 à 18h30
- encadrement assuré par les animateurs
- tarif au QF

AIDE AUX LEÇONS

- le mardi 17h30 à 18h30
- encadrement assuré par un animateur supplémentaire
- tarif au QF

NOUVEAU

PASSERELLES

- accompagnement vers les activités des associations à 16h et 17h30
- encadrement assuré par les animateurs ou les associations
- gratuit

FAVORISER LES ENSEIGNEMENTS

- mise à disposition de 2 ATSEM pour l'école maternelle (61 000 €/an)
- des intervenants spécialisés pour l'école élémentaire :
 - musique (6 000 €/an)
 - activités physiques et sportives (10 000 €/an)
 - et piscine (2700 €/an)
- un soutien éducatif facultatif en élémentaire : temps "BCD" par une animatrice 3 fois par semaine soit 10h30 (dédoulement des classes)
- un budget annuel alloué à chaque école : fournitures scolaires, déplacements...(15 300 €/an)
- **Effectifs 2022 : école maternelle 3 classes, 81 élèves / école élémentaire 6 classes, 142 élèves**

SOUTENIR LES TEMPS EXTRASCOLAIRES

- mercredi après-midi et vacances scolaires (partenariat avec l'ACL)
- participation communale déduite des factures des Poisatiers selon QF (aide de 2€ à 14,40€ par jour)

DÉVELOPPER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

- CMEJ
- soirées jeunes
- financement BAFA
- bourse 1-2-3 départ
- Point Accueil Jeunesse (PAJ)

Informations municipales

Participation citoyenne : deux projets bien distincts et un cadre élargi



Cour école Jean Mermoz

Nous vous annonçons dans le précédent Vivre Poizat le lancement de la démarche participative concernant la cour de l'école élémentaire Jean-Mermoz et ses abords.

Différents éléments ont amené les élus à revoir le cadre de ces projets :

- la priorité et l'urgence -que les épisodes caniculaires vécus cet été nous rappellent- de réduire au maximum les îlots de chaleur, dont la cour de l'école est un exemple. La nécessité de préserver pour les usages scolaires et périscolaires une surface en dur, mais éloignée du bâtiment, amène donc à conserver l'ex city-stade en l'état, en installant si besoin un mobilier minimal. Afin de ne pas retomber dans les nuisances en soirée et week-end qui ont engendré de nombreuses plaintes par le passé, il a été décidé d'en réserver l'accès à l'école et au périscolaire ;

- l'inspection réglementaire de l'aire de jeu attenante, sans imposer une fermeture immédiate, préconise de prévoir son démontage ;
- sur l'Esplanade du 8 mai, l'arrêt de l'activité du club bouliste permet désormais de disposer du chalet et de ses abords et d'imaginer de nouveaux usages. Rappelons que la valorisation et la diversification des usages de cet espace, en grande partie végétalisé et arboré, figurent au programme de la municipalité pour cette mandature.

Deux projets participatifs sont donc lancés en cette rentrée 2022 :

1) Le réaménagement de la cour de l'école, intégrant désormais l'ex-city-stade et l'aire voisine (zones 3 et 4 sur l'image) Les objectifs fixés sont de désimperméabiliser les sols, de vé-

gétaliser (sols et plantations), de restaurer la place de l'eau, d'aménager des secteurs adaptés aux différentes activités et températures.

Ce projet sera conduit en associant les enfants, en particulier avec l'implication du CMEJ, et l'ensemble des acteurs éducatifs. Ce sont eux qui définiront l'organisation et les aménagements futurs qu'ils souhaitent pour l'ensemble de cet espace.

Les services et les élus apporteront l'appui nécessaire sur les aspects technique, réglementaire et financier. L'objectif est de définir le programme d'aménagement d'ici fin 2022 en vue d'une réalisation en 2023.

2) Le réaménagement de l'Esplanade du 8 mai

Nous souhaitons mettre en valeur cette esplanade en tant qu'espace de loisirs multi-activités et multi-âges.

Différentes zones ont été identifiées, numérotées de 1 à 8 sur l'image.

La participation citoyenne prendra ici la forme d'un appel à propositions de nouveaux usages et aménagements, de manière ouverte mais prenant en compte quelques principes fixés par les élus :

- préservation des zones 1, 2, 3 et 4 dans leur aménagement et leurs usages actuels ;
- intégration du chalet du 8 mai (zone 7), après rénovation, dans les équipements communaux ouverts à un usage à la fois municipal et associatif. Contrairement à la période passée, cet équipement ne sera plus réservé à l'usage d'une seule association ;

Informations municipales

- ouverture des zones 5, 6 et 8 à toute proposition de projet. Ces propositions, issues de Poisatiers ou d'associations Poisatières, devront permettre une variété d'activités, couvrant autant que possible les différentes catégories d'âge, n'engendrant aucune artificialisation des sols, préservant les arbres en place ainsi que la tranquillité du voisinage ;
- l'espace central recouvrant les zones 2 et partiellement 6 devra être laissé libre d'aménagements afin de préserver une surface suffisante pour l'organisation d'événements occasionnels divers, municipaux ou associatifs.

Après une première sélection des projets satisfaisant le mieux les objectifs énoncés, et compatibles avec le budget participatif alloué (première tranche de 50 000 € en 2023), ceux-ci seront étudiés en détail puis mis au vote avant réalisation.

Ce processus s'étalera globalement entre septembre 2022 et

l'été 2023 pour la tranche 1 de réalisation, puis 2024 pour une éventuelle suite.

De prochaines réunions, ouvertes respectivement aux acteurs éducatifs pour le projet de cour d'école, et au public pour le réaménagement de l'Esplanade du 8 mai, permettront de mieux informer les Poisatiers intéressés sur le cadre, la méthode et le détail de ces deux projets.

Les dates seront communiquées sur le panneau d'information électronique et dans les actualités du site ville-poisat.fr

Le partage d'information, les divers échanges ainsi que le déroulement du processus participatif de chacun des projets seront assurés grâce à la Plateforme participative de Poisat mise en ligne avec l'appui des services de la Métropole.

Vous pourrez y accéder à partir de la rubrique Vie municipale/ Participation citoyenne du site ville-poisat.fr.



Esplanade du 8 Mai



**Signature CTG
le 13 juin 2022**



Travaux

Maison du Cèdre : le projet de construction d'un nouvel espace de restauration scolaire est sur les rails

La phase initiale de réflexion et concertation concernant l'avenir de la parcelle située au 16 avenue Hippolyte-Lhenry - à côté du parking des Platanes - a été lancée au printemps 2021 (cf. VP n° 140, juin 2021).

Parmi les scénarios envisagés, l'aménagement d'une résidence intergénérationnelle occupant les deux étages supérieurs d'un bâtiment qui en aurait compté trois (plus le rez-de-chaussée) a été écarté par les élus pour les motifs suivants :

- grande complexité du montage juridique pour un bâtiment mixte, entraînant un délai de réalisation incompatible avec l'urgence du futur restaurant scolaire au RDC ;
- surfaces insuffisantes au regard des attentes des partenaires potentiels ;
- difficulté d'insertion urbanistique ;
- impossibilité de s'affranchir de l'obligation d'aménager du stationnement et de nouveaux accès automobiles sur ce secteur déjà complexe en termes de circulation.

Une autre possibilité évoquée fut celle de l'aménagement d'un tiers-lieu au premier étage du bâ-

timent. Des échanges ont eu lieu avec des Poisatiers intéressés qui ont permis de tracer quelques pistes d'usage.

L'étude de faisabilité et de programmation concernant l'aménagement du bâtiment a été lancée ce printemps avec le concours d'Isère Aménagement, partenaire reconnu pour ce type de projet dans notre département et qui nous déjà accompagnés avec satisfaction lors du réaménagement de l'école maternelle.

Trois options en ont résulté :

- 1- la construction seule du restaurant scolaire en rez-de-chaussée ;
- 2- la construction du restaurant dans un bâtiment conçu pour préserver la possibilité d'ajouter un futur premier étage ;
- 3- l'aménagement direct du bâtiment en R+1 avec un premier étage aménagé a minima en attente de finaliser son usage.

Cette étude a mis en avant les points suivants :

- une surface nécessaire à l'aménagement du restaurant supérieure à ce qui était envisagé initialement (430 m² environ au lieu de 350), compte tenu de la projection des effectifs à long terme et des surfaces annexes au res-

taurant lui-même. Ceci conduisant à un renchérissement du projet ;

- une évolution des coûts de construction qui rend la troisième option incompatible avec le type de marché public envisagé et la capacité financière de la commune selon le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) qui vient d'être actualisé pour la période 2022-2031.

Ces éléments ont conduit les élus à arbitrer en faveur de l'option n°2, pour un budget qui sera affiné lors de la phase d'étude détaillée, mais qui devrait se monter à un peu plus de 2 millions d'euros.

Prochaine étape : la consultation pour la maîtrise d'œuvre qui devrait permettre de réaliser l'ensemble des études en 2023 pour démarrer les travaux de construction en 2024. Ces études permettront d'arrêter les choix relatifs au type de construction, à la gestion de l'énergie, à l'intégration du projet dans le site avec, en particulier, l'interface avec le parking des Platanes et enfin la préservation d'une zone végétalisée autour du beau cèdre situé sur la parcelle.

Attribution des salles communales pour la fin de l'année

Comme chaque année, un tirage au sort est organisé pour la location des salles Vigier et du 8 mai 1945, pour les Poisatiers, pour les 24 et 31 décembre et de l'Espace Léo Lagrange, pour les associations, pour le 31 décembre uniquement.

Inscrivez-vous en mairie avant le 31 octobre. Le tirage au sort aura lieu début novembre

Collecte et tri des déchets

Comme vous le savez, le taux d'erreurs de tri est encore élevé sur la Métropole. C'est pourquoi, en septembre 2021, 11 communes dont Poizat, ont été sélectionnées pour intégrer la zone de test qualité du tri.

Une première phase d'accompagnement a eu lieu : identification des adresses problématiques présentant régulièrement des erreurs de tri, information et sensibilisation en direction des usagers concernés et gestionnaires d'immeubles.

Après presque un an d'accompagnement, dans la continuité de cette première phase d'accompagnement, une deuxième s'appliquera à compter du **1^{er} octobre 2022** sur plusieurs communes, par la mise en place du refus de collecte des bacs mal triés pour les bacs verts.

Dans un premier temps, le refus s'appliquera uniquement sur les poubelles vertes des maisons individuelles c'est-à-dire des poubelles de tri comportant des erreurs comme des sacs poubelle fermés, du verre, des déchets électriques et électroniques, etc. Le refus s'appliquera ultérieurement sur les poubelles de l'habitat collectif, probablement courant 2023. À ce stade, le travail d'accompagnement se poursuit auprès des gestionnaires d'immeubles.

Interdiction des prospectus dans les boîtes aux lettres et dispositif Oui-Pub

Depuis le 1^{er} septembre 2022 et dans le cadre d'une expérimentation nationale de 3 ans, Grenoble Alpes Métropole fait

partie des collectivités qui interdisent la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres.

Cette démarche initiée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a pour but de limiter le gaspillage



de papier pour les imprimés publicitaires non adressés. De ce fait, mis à part les courriers adressés et les

communications institutionnelles, vous ne recevez plus de prospectus publicitaires.

Si malgré tout, vous souhaitez les recevoir, vous pouvez faire une demande d'autocollant « Oui-Pub » auprès de la commune.

ZFE

En juillet 2022, la Zone à Faibles Émissions-mobilité franchit un pas de plus avec l'interdiction des véhicules utilitaires légers (VUL) et poids lourds (PL) classés Crit'Air 3 et plus anciens.

En pratique, à compter de cette date, seuls les véhicules portant les vignettes Crit'Air 2, Crit'Air 1 et Crit'Air 0 peuvent circuler et stationner, 7 j/7 et 24 h/24. L'apposition de la vignette Crit'Air est obligatoire.

Réalisée avec l'aide de l'ADEME, la première évaluation montre des résultats encourageants pour la ZFE avec des gains d'émissions liées aux VUL et aux PL de -25 % d'oxyde d'azote et de -38 % sur les particules fines (PM 2,5) entre 2017 et 2021, grâce à l'interdiction des véhicules non classés, Crit'Air 5 et 4 et au renouvellement tendanciel du parc.

La Métropole vous accompagne en vous permettant de bénéficier d'un conseil d'expert gratuit et d'une aide jusqu'à 18000€ pour financer jusqu'à 5 véhicules (sous conditions).

<https://www.grenoblealpesmetropole.fr/762-l-aide-a-l-achat-d-un-vehicule-faibles-emissions.htm>

Des dérogations sont prévues en fonction de la situation des entreprises, de l'usage de véhicules spécifiques, etc.

À noter : vous pourrez effectuer vos demandes de dérogation individuelles en ligne **à partir du 1^{er} novembre**.

Jusqu'à fin 2022, vous pouvez réaliser vos démarches durant une période transitoire, avant le contrôle et les sanctions à partir du 1^{er} janvier 2023.

Profitez de cette période pour préparer 2025 et l'interdiction dans la ZFE-mobilité des véhicules utilitaires légers et poids lourds Crit'Air 2 et plus anciens, impliquant notamment la sortie du diesel.

Par ailleurs, depuis 2019, la Métropole engage des études pour la mise en œuvre d'une ZFE en direction des **voitures particulières**. Entre-temps, la loi « Climat et résilience » a rendu obligatoire la mise en place d'une ZFE pour les voitures particulières dans les principales agglomérations françaises. Elle entrera en vigueur dans le territoire de la Métropole de Grenoble en **juillet 2023**.

Actuellement, treize communes du territoire métropolitain se sont engagées à en faire partie : Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins. Les zones rapides urbaines seront exclues du périmètre.

Planning familial

Pour la deuxième année consécutive, le CCAS de Poizat soutient le Planning Familial de l'Isère dans son action pour lutter contre la précarité menstruelle. Un article détaillé avait été consacré à cette action dans le Vivre Poizat de septembre 2021, n° 141. Octobre sera de nouveau le mois de collecte de protections pé-

Points de collecte :
à la mairie et au CSCS
Du 1^{er} au 30 octobre
2022

riodiques redistribuées aux personnes n'ayant pas accès à ces produits de première nécessité. Nous vous informerons ultérieurement de la date de l'atelier couture via notre site et le panneau lumineux. Nous vous remercions pour votre implication dans cette démarche solidaire.

Plus d'informations : communication@leplanningfamilial38.org
planning-familial.org/fr/le-planning-familial-de-lisere-38
07 49 26 52 21



Depuis plusieurs années, la commune de Poizat met une salle à disposition de « l'Equytable », coopérative SCIC de l'économie sociale et solidaire, pour permettre à de nombreux foyers de l'agglomération grenobloise, de s'approvisionner en produits frais et locaux, de préférence bio, au prix le plus juste possible pour les producteurs et les consommateurs. Une réduction de 8% est proposée aux personnes non imposables ainsi qu'aux étudiants (sur présentation d'un justificatif). Ce lien vous permettra de prendre connaissance du concept et des tarifs : www.lequytable.fr/m-249-le-concept.html

Enfance - Jeunesse

1, 2, 3 Départ

Le dispositif «1, 2, 3 Départ», visant à encourager les départs autonomes des jeunes de 16 à 25 ans a été relancé. Sur présentation de leur projet en commission, les jeunes peuvent se voir attribuer une bourse de soutien, de 30 à 350 €, pour leurs projets de loisirs, de découverte ou de citoyenneté. Retrouver tous les critères d'attribution de cette bourse sur le site de Poizat.

Et, si vous souhaitez participer aux réflexions sur le secteur jeunesse, un **groupe de travail jeunesse** sera mis en place à l'automne, dans le cadre du Projet Éducatif Local. Pour y participer, vous pouvez envoyer un message à coordination.cscs@ville-poisat.fr

Nouveau projet : l'aide aux leçons

Les parents lors de l'évaluation du PEdT ont exprimé un nouveau besoin. C'est la raison pour laquelle un projet d'aide aux leçons est expérimenté depuis septembre 2022.

Il s'agit d'un temps de réalisation des « devoirs » mené par les enfants en autonomie (travail oral, lecture, recherches, leçon à revoir, poésie...).

Il est encadré par une animatrice. Celle-ci intervient également en accompagnement, en salle BCD, sur le temps scolaire.

L'aide aux leçons se déroule en groupe de 8 enfants maximum. Les enfants peuvent accéder aux activités libres après leurs leçons.

Tous les mardis de 17h30 à 18h30 au CSCS pour les enfants du CP au CM2, sur inscription auprès de l'accueil du service enfance jeunesse.

Les objectifs :

- s'inscrire dans une continuité éducative avec la famille et l'école ;
- développer l'autonomie de l'enfant ;
- favoriser le plaisir d'apprendre.

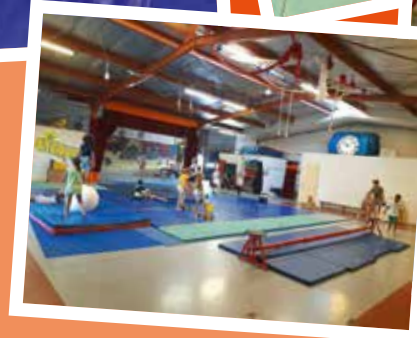
Enfance - Jeunesse



Artistique



Cirque



Petits et Grands animaux



Multi-activités
poisatières



Enfance - Jeunesse



Soirées jeunes

La fin d'année a fait le plein de festivités pour la jeunesse avec une soirée bowling le 20 mai, et la boum de fin d'année le 24 juin. Pour les plus grands, il y a eu également la concrétisation d'actions mises en place avec le CLC et le secteur jeunes d'Eybens dans le cadre de la CTG (Convention Territoriale Globale). C'est ainsi qu'une soirée avec le CLC a eu lieu, le 17 juin, autour de jeux et d'un repas et que les jeunes Poisatiers ont pu participer à la « Summer party » le 1^{er} juillet. Ils étaient 134 jeunes Eybinois et Poisatiers ! Le cadre de la piscine d'Eybens est particulièrement adapté. Certains y sont entrés pour la première fois et cela a été une belle découverte. Par ailleurs, l'animation «tatouage éphé-

mère» a été prise d'assaut. La présence du DJ, en fin de soirée, a été appréciée.

La qualité de l'organisation et l'encadrement par des animateurs étaient très rassurants pour les jeunes et leurs parents. C'était aussi l'occasion d'échanges informels, entre animateurs et jeunes, qui renforcent les liens et incitent à la construction de nouveaux projets.



Poisat en Fête

Le 25 juin 2022, sur la place Georges Brassens, le service enfance-jeunesse participait à Poisat en Fête en proposant aux enfants diverses activités et en faisant un retour aux familles sur l'année écoulée.

À un bout de la place, des cerceaux, des élastiques, des cordes à sauter, des petites voitures, des trottinettes et des circuits de billes étaient mis à disposition des enfants.

Une démonstration de double dutch, sport de cordes à sauter seule ou en équipe, activité déjà présentée aux enfants en atelier découverte, a rencontré un franc succès.

Enfin, une exposition de photos et d'œuvres réalisées par les enfants a permis de mettre en valeur le travail de l'équipe et la créativité des enfants.



Enfance - Jeunesse



Olympoisades

Pique-nique de fin d'année et Olympoisades

Le 7 juillet, pour finir l'année scolaire, les enfants inscrits à la restauration scolaire ont pique-niqué dans leur cour d'école. En fin d'après-midi, l'école élémentaire a accueilli les «Olympoisades», préparées par l'Association des Parents d'Élèves, en collaboration avec le service enfance - jeunesse. Ce moment festif a rassemblé

de nombreuses familles et s'est poursuivi par un barbecue et une soirée dansante organisée également par l'APE.



Pique-nique, 7 juillet

Équipe périscolaire



Relais Petite Enfance (RPE)



Plus d'informations sur le site de la commune, page petite enfance



Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ)

S.P.A du Dauphiné

La fin du mois de juin a été très active pour l'équipe du CMEJ. Après des mercredis passés à se retrouver pour se mettre d'accord sur les projets et les organiser, il était temps de passer à l'action!

Mercredi 22 juin, afin de connaître la S.P.A (Société de Protection des Animaux) et de pouvoir parler de leur action, les 16 conseillères et conseillers du CMEJ, accompagnés de Sarah Benallou, conseillère municipale et de Christophe Boichot, référent CMEJ, ont été reçus par 2 bénévoles de la S.P.A du Dauphiné. Ils ont pu visiter la chatterie et le chenil, faire connaissance avec le fonctionnement et promener deux chiens. Ils ont observé le travail des salariés et bénévoles et perçu l'importance de ne pas abandonner les animaux.



Grand nettoyage

Samedi 25 juin, dans le cadre de «Poisat en fête», le CMEJ organisait une opération «Grand nettoyage de Poisat». Environ 40 personnes, enfants et parents, se sont réunis à 14 h 30 sur la place Georges Brassens. Après avoir

constitué 4 équipes, ils sont allés se promener dans les quartiers de Poisat, munis de pinces, gants et sacs poubelles. Le but : ramasser le plus de déchets possible, les trier, contribuer à la limitation de la pollution par les déchets et à la sensibilisation à la protection de notre environnement.



A la rentrée 2022, le groupe va reprendre ses réunions et travaux pour préparer de nouveaux projets et, comme ils le disent, «améliorer la vie et la ville de Poisat».

Conférence théâtralisée

Le climat est dans l'assiette

Spectacle humoristique et instructif

Vendredi 14 octobre 2022 à 20h
- Espace Léo Lagrange

Dès 7 ans - entrée libre - sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr

Venez découvrir de façon ludique et humoristique comment notre alimentation impacte le climat.

Malgré une assistante inutile et des interruptions déstabilisantes, notre conférencier partagera avec vous des données concrètes pour vous sensibiliser sur le sujet.

Vous découvrirez aussi des recettes bénéfiques pour notre santé et notre environnement.

La conférence s'appuie sur des rapports scientifiques de sources fiables telles que l'ONU, le GIEC, l'OMS. Elle les expose à travers des histoires, des sketches, des photos, vidéos et des interactions avec le public. Le tout avec humour et surprises. Le message n'est ni radical ni culpabilisant.

Écrit, mis en scène et interprété par « La compagnie à la Noix de Grenoble » composée de Géraldine Roche, Christine Deledda, Frédéric Tordo et Serge Moro.



Fête du cinéma d'animation

Mercredi 26 octobre à 14h30 - Espace culturel Léo Lagrange

Dès 6 ans - entrée libre - sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr. En partenariat avec l'AFCA (Association Française du Cinéma d'Animation)

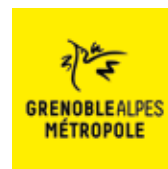


Pil

De Julien Fournet - TAT Productions - SND - Groupe M6 - France 3 cinéma - 2021 / France / 1h29

Pil est une petite orpheline qui vit dans les rues de la cité médiévale de Roc-en-Brume. Avec ses trois fouines apprivoisées, elle survit en allant chiper de la nourriture dans le château du sinistre régent Tristain, qui usurpe le trône. Un beau jour, pour échapper aux gardes qui la poursuivent, Pil se déguise en enfilant une robe de princesse. La voilà alors embarquée malgré elle dans une quête folle et délirante : accompagnée de Crobar, un gros garde maladroit qui la prend pour une noble et de Rigolin, un jeune bouffon cinglé, Pil va devoir sauver Roland, l'héritier du trône victime d'un enchantement. Une aventure qui va bouleverser tout le royaume et apprendre à Pil que la noblesse peut se trouver en chacun de nous.

10 jours de la culture métropolitaine



Théâtre

Dans le cadre des « 10 jours de la culture métropolitaine », la ville de Poizat et Grenoble-Alpes Métropole présentent « Boris Vian, au pluriel » proposé par la Compagnie Acour.

Jeudi 27 octobre 2022 à 20h – Espace Léo Lagrange

Dès 12 ans – durée : 1 h 15 - entrée libre - sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr

Poèmes, lettres, mélodies, chansons, extraits de pièces de théâtre et de romans rythment, à travers ce spectacle, une immersion dans l'œuvre prolifique de Boris Vian.

Impertinence, humour, jeux de langage, sens de la dérision... De La java des bombes atomiques au Déserteur, de L'Écume des jours à L'Ar-rache-cœur, sans oublier sa correspondance personnelle et ses petits spectacles, Boris Vian, au pluriel... approche l'homme et l'artiste sous ses multiples facettes, à la fois sérieux et trivial, lunaire et grave. Dans notre époque chahutée, envahie d'interdits et sous contrôle, ce spectacle vous convie à prendre une grande bouffée de liberté où toutes les fantaisies sont permises. Un cabaret où il est urgent de dire, de rire, de vivre... libre.



Atelier théâtre - Jeudi 27 octobre 2022 de 15h à 17h – Espace Léo Lagrange

Dès 7 ans - sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr

Nombre de places limité à 20 personnes (10 duos). La compagnie Acour propose un atelier théâtre (grand) parent-enfant : partager deux heures pour être ensemble différemment grâce au théâtre ! Découvrir de manière ludique les émotions, rire, peur, joie, tristesse, colère. Improviser, jouer des saynètes, se découvrir autrement, partager, apprécier un échange unique entre générations. Venez nous rejoindre !



Bibliothèque

Votre bibliothèque ouvre davantage !

Depuis début septembre, la bibliothèque ouvre de 14 h à 18 h le mercredi.

Les horaires restent inchangés pour le reste de la semaine :

Lundi : 16h – 18h

Mercredi : 14h – 18h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h

Boîte de retour

Depuis la fin du mois d'août, vous pouvez rendre vos livres en dehors des heures d'ouverture via la boîte de retour disponible à l'entrée de la bibliothèque.

Cette boîte a été réalisée avec du matériel de récupération par Florent Buttin, agent communal.

Associations

Retour sur le forum des associations...



...et sur les portes ouvertes du service enfance-jeunesse



Associations



Association Bibliothèque Georges Brassens

Vous aimez lire? Vous venez parfois, souvent... emprunter des ouvrages à la bibliothèque? Vous avez quelques heures disponibles dans la semaine ou dans le mois? La bibliothécaire et l'équipe des bénévoles vous attendent.

Venez rejoindre les bénévoles, nous avons besoin de vous pour que votre bibliothèque continue à fonctionner dans de bonnes conditions.



N'hésitez plus, vous pouvez choisir le jour et la fréquence qui vous conviennent.

Nous comptons sur vous!

Des nouvelles de l'atelier d'écriture : il a pu continuer à fonctionner cette année bien que son animatrice ait rencontré quelques problèmes de santé. Comme toujours, leur production a été très riche et leurs écrits seront regroupés dans un livret à disposition des lectrices et des lecteurs de la bibliothèque.

Et de l'animation proposée aux résidents.es du Foyer le Puits à Poisat

Une fois par mois, 3 bénévoles ont le plaisir de lire à haute voix des nouvelles courtes et variées ou des albums devant un groupe de résidents.es Au mois de juin, l'équipe éducative et les résidents.es du Foyer ont organi-



sé une belle fête en plein air à laquelle nous avons été conviées.

Avec ces quelques photos prises «sur le vif», vous pouvez imaginer l'ambiance de cette soirée et, comme nous, apprécier leurs réalisations.

L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère



Association gérée par des bénévoles, au service de plus de 1 700 apiculteurs isérois. Vous souhaitez avoir une ou plusieurs ruches en tant qu'amateur? Nous vous proposons des formations «initiation» et des stages de différents niveaux pour vous per-

mettre d'être opérationnel sur votre rucher.

Venez nous rencontrer au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila à Poisat, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Et retrouvez-nous sur notre site : www.abeille-dauphinoise.fr

Associations



Association des Parents d'Élèves



Nous espérons que l'été s'est bien passé pour tous, après une fin d'année bien rythmée !

Citons notamment une 1^{re} zumba géante bien appréciée pour lancer Poizat en Fête en musique le matin du 25 juin, la vente de desserts lors de la soirée, une kermesse où vous êtes venus très nombreux, et cette belle soirée le 7 juillet pour clôturer l'année dans une bonne ambiance jusqu'à la

nuit tombée ! Un beau moment de convivialité, avec une belle haie d'honneur pour célébrer le départ en retraite de Mmes Montel et Thivolle !

La nouvelle année scolaire a désormais bien attaqué avec l'apéritif de rentrée puis la réunion de rentrée de l'APE.

N'hésitez pas à nous rejoindre avec vos idées !

ape.poizat@free.fr

<https://www.facebook.com/ape.poizat.3>

<https://apepoizat.blogspot.com/>



L'Amicale Laïque de Poizat

Les élèves de CM2 en route vers le collège

Fin juin les élèves de CM2 et leurs enseignantes ont retrouvé dans la cour de l'école, en présence de Monsieur le Maire, des représentantes de l'Amicale Laïque de Poizat venues remettre à chaque élève le livre que leur offrait l'association à l'occasion de leur entrée en 6^e. Moment chaleureux où Monsieur le Maire et une représentante de l'association ont adressé quelques mots aux élèves pour souligner l'importance de cette nouvelle étape dans leur scolarité et leur vie sociale. Et c'est avec plaisir que, assis dans un coin de la cour, chaque élève s'est ensuite immédiatement mis à feuilleter le livre qu'il ou elle avait choisi dans une liste qui leur avait été proposée.

Nous souhaitons bonne route à ces jeunes Poisatières et Poisatiers.



Associations

Le Club des Cyclos Retour de Bavière



Les 22 adhérents du Club des Cyclos Eybens Poizat ne sont pas près d'oublier leur séjour de 10 jours à Arnstorf, ville jumelée avec Eybens. Certes, ils ont sillonné sous le soleil les belles routes de la région, admiré ses doux paysages cultivés, roulé le long du Danube, visité la ville historique de Regensbourg, découvert la confluence des 3 rivières et la cathédrale de Passau.

Mais surtout, ils ont reçu partout un accueil des plus chaleureux qui les a beaucoup touchés, aussi bien des familles qui les ont hébergés, pour deux d'entre eux, que des élus et cyclistes.

Le « Bürgermeister » en personne et en costume traditionnel, a conduit tout le groupe à la découverte de sa ville puis à une réception surprise où il a été accueilli en musique par une quarantaine d'élus et d'habitants. Beaucoup d'émotion !

Après les discours, les diaporamas et les échanges de cadeaux, une

soirée conviviale et joyeuse a permis de faire plus ample connaissance en allemand, en français ou en anglais, autour des spécialités iséroises et bavaoises.

De plus, les parcours à vélo avaient été préparés avec beaucoup de soin par quelques pratiquants allemands. Chaque jour, réunis par leur sport commun, les cyclistes d'Arnstorf et d'Eybens ont pédalé, échangé et plaisanté dans une ambiance très détendue.

Le séjour s'est achevé avec le festival médiéval qui transforme Arnstorf en cité médiévale tous les 4 ans. Les habitants sont invités à se costumer et certains membres du groupe des Français s'étaient piqués au jeu, notamment pour assister au tournoi des chevaliers.

C'est dans la tribune de presse sur laquelle une place lui avait été réservée, que le groupe a pu assister en compagnie de ses hôtes à la parade finale. Un millier de participants en

costume d'époque a défilé, femmes et hommes présentant différents métiers, classes sociales et jouant des saynètes de la vie quotidienne (bébés dans des petits chariots en bois, chevaliers et gentes dames à cheval).

Ce séjour fut véritablement une réussite, sous tous ses aspects, et le Club des Cyclos Eybens Poizat n'a cessé de remercier toutes les sympathiques personnes d'Arnstorf pour leur sens de l'accueil et leur bonne humeur.

Il espère bien pouvoir les accueillir à son tour l'année prochaine : des projets ont été lancés, l'histoire d'amitié n'est pas finie !

Par ailleurs, ce projet n'aurait pu se réaliser sans l'aide financière et le soutien logistique du Fonds européen franco-allemand*, du département de l'Isère, des communes d'Eybens et de Poizat, de l'OMS. Qu'ils en soient ici eux aussi remerciés.

*Le Fonds européen franco-allemand met en réseau et finance des projets de toutes envergures, aux thèmes et formats variés, autour de l'amitié franco-allemande. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Pratique du Qi Gong à Poizat

L'association « Les Cinq Mouvements » reprend les cours de Qi Gong dès le mois de septembre. Depuis 2020, un deuxième cours a été mis en place afin de pouvoir accueillir un plus grand nombre de pratiquants.

Les cours ont lieu le mercredi de 18 h 30 à 19 h 45

et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 45.

Pour tous renseignements, contactez Philippe Marguery au 07 69 94 99 07

Email : cinqmouvements@gmail.com

Vous pouvez également visiter le site : <http://qi-gong-grenoble.wix.com/les-cinq-mouvements>



Associations

Retour sur les 50 ans de la MPT



La Maison Pour Tous de Poizat, créée en septembre 1972 par Jean-Claude Truc, fête, cette année, ses 50 ans. Pour célébrer cette belle réussite de la vie associative poizatière, l'ensemble

de l'équipe de bénévoles qui la compose a organisé une journée de festivités, soutenue par la municipalité. Articulé autour des différentes activités proposées par l'association et d'un vide-grenier, géré de main de maître par Catherine Vandromme (trésorière de la MPT) et Pascal Lhaute (son compagnon, spécialiste en brocante), cet évènement fut un beau moment de partage et de convivialité. Lors de cette matinée anniversaire, les visiteurs ont pu admirer les œuvres des aquarellistes et des enfants du dessin, acheter les créations réalisées dans l'année par l'atelier poterie et initier leurs enfants à cette pratique. Ils ont également pu se restaurer grâce à la présence de Mohamed, Jason et leur barbecue, et du Food truck « La Cabane ».

Dans l'après-midi, les élèves et professeurs de la MPT nous ont offert un joli aperçu de leur travail commun au travers d'auditions de musique (piano, flûte traversière, batterie et guitare), de cours ouverts de baby-gym, gym tonique, self-défense, danse de salon, Pilates, stretching, et d'un flash mob entièrement créé par Julie Perignon. Tout ceci rythmé par la présence d'Océane Organisation avec son atelier maquillage, ses déli-

cieux pop-corn et barbe à papa et la visite de Minnie et son ami lapin.

Point d'orgue de cet évènement : un cocktail de remerciement réunissant monsieur le Maire, les élus, le personnel municipal et les anciens président-e-s disponibles qui ont pu témoigner de leur expérience à la MPT et poser pour une photo souvenir. Ce bel évènement s'est clôturé par une superbe représentation des élèves des cours de danse Modern Jazz, de quoi donner l'envie à tous d'assister au gala du 2 Juillet dernier qui fut lui aussi un grand succès.

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles, aux membres de la commune et à tous nos professeurs qui ont fait de cette journée, une belle réussite, et une mention spéciale à tous les anciens président(e)s pour leur engagement au sein de la MPT : Jean-Claude Truc, Georges Bon, Bernard Masson, Claudine Brabant, Marie-Françoise de Saintignon, Thierry Cheyssac, Ruth Fretz, Monique Bourey, Geneviève Chaix, Véronique Panchèvre, Gilles Pigeon, Isabelle Marce-Fanton, Laurent Villeroth, Nathalie Giraud, Lise Poupinet, Gérard Robert, Michèle Romagnolo.

Quoi de neuf à la rentrée ?

Cette année la MPT a souhaité se moderniser en vous proposant 5 nouvelles activités. Ainsi, vous pourrez désormais assister à des cours d'Aero Dance (Guillaume Depollier), Self-Défense (Jérémie Blanc & François Bernabel), poterie enfants (Laurence Pisch), Double Dutch (Léa Tempere), saxophone (Sébastien Nadot) et danse Modern Jazz adultes (Julie Pérignon).

Bienvenue à nos nouveaux intervenants !



Zoom sur l'atelier théâtre

Une fois par semaine nous nous retrouvons pour participer à des jeux théâtraux dans la salle Barbra.

Pas de stress, car le but n'est pas de produire un spectacle, mais de



Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs

faire jaillir, dans la bonne humeur, nos capacités insoupçonnées.

Nous « travaillons » à travers des jeux sur la voix, sur les façons de se déplacer, sur les émotions, sur différents personnages, sur les oppositions (geste-parole, parole-émotions...), sur les mimes...et autres.

Nous nous amusons dans des impros, seule ou à plusieurs, et développons notre imagination en écrivant chez nous (à partir d'un thème donné par l'animatrice

de l'échange) de petits sketches que nous présentons ensuite au groupe.

Lors de Poizat en Fête, nous avons eu le plaisir de partager avec le public un temps jeu/théâtre.

Si vous souhaitez adhérer au Réseau ou prendre des renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

Site : <http://rerspoizat.free.fr>

Courriel : rerspoizat@free.fr

07 83 63 29 04



OCTOBRE



MARDI 11 - 15h

Don de sang

Espace Léo Lagrange



VENDREDI 21

**Soirée monstrueuse
Just dance spécial halloween**



JEUDI 27 - 20h

**Théâtre - 10 jours de la culture -
Boris Vian, au pluriel**
Espace Léo Lagrange voir p. 13

VENDREDI 14

**Permanence avec architecte
conseiller - sur rendez-vous
au 04 76 25 49 75**
En mairie



MERCREDI 26 - 14h30

**Fête du cinéma d'animation -
PIL, dès 6 ans**
*Espace Léo Lagrange
voir p. 13*



Du 1^{er} au 30

**Collecte protections
périodiques**
Mairie et au CSCS



VENDREDI 14 - 20h

**Conférence théâtralisée, Le
climat est dans l'assiette**
Espace Léo Lagrange voir p. 14

MERCREDI 26 - De 9h à 11h

La Remise
Eplanade du 8 mai

NOVEMBRE



VENDREDI 11 - 10h

Cérémonie
Place Georges Brassens

VENDREDI 18

**Permanence avec architecte conseiller - sur
rendez-vous au 04 76 25 49 75**
En mairie



LUNDI 28 - 19h

Conseil municipal
Salle du conseil municipal

DÉCEMBRE

VENDREDI 9

**Permanence avec architecte conseiller
sur rendez-vous
au 04 76 25 49 75**
En mairie

JEUDI 15

Festivités de Noël



PEFC 10-31-1953 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Responsable de la publication : Ludovic Bustos - Comité de rédaction : Florent Hollender, Ludovic Bustos - Coordination technique : Béatrice Roux, Paul Martinese.
Conception et impression : Imprimerie Courand & Associés / 82 Route de Crémieu 38 230 TIGNIEU-JAMEYZIEU. Tirage : 1100 ex.